MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE L'ALIMENTATION CHARGE DU PROGRAMME GRAINE



REUNION DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Présenté par

Monsieur Biendi MAGANGA-MOUSSAVOU, Ministre

Akanda, le 10 avril 2019



SOMMAIRE

- Contexte
 - Objectifs
 - 3 Solutions proposées
- 4 Conclusion

MAEAPG

1. Contraintes

1. Exode rural et isolement agricole	6. Insuffisance d'usine de transformation
2. Indisponibilité du foncier agricole	7. Difficile accès au financement
3. Faiblesse de la logistique	8. Faiblesse du dispositif de formation
4. Conflit Homme - Faune	9. Faible capacités de la R & D
5. Difficile accès au marché	10. Absence de structuration des chaînes de valeur



2. Grandes orientations: PSGE

□Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Gabon

■ Valoriser le potentiel agricole



3. Grandes orientations: PRE

□ Le Plan de Relance de l'Economie, dans son volet agricole, vise à la réduction de moitié des importations alimentaires, qui s'élèvent en 2018 à plus de 450 milliards de FCFA par an.

MAEAPG

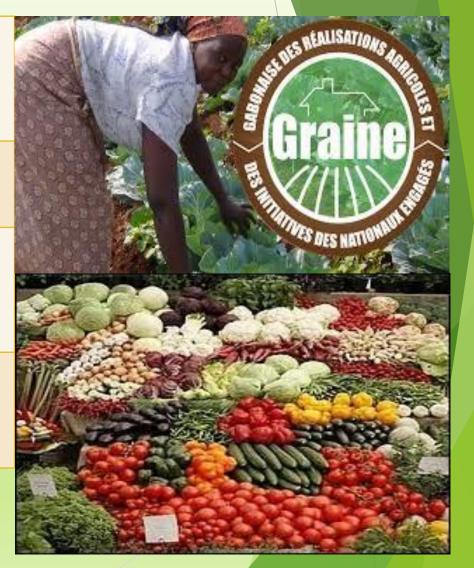
4. Feuille de route

- > Repenser l'organisation des actions avec pour objectif de réduire les dépenses
- Concevoir une Stratégie de communication et de pédagogie d'incitation du retour à la terre de nos compatriotes
- > Développer les bassins agricoles par filières
- Encourager et accompagner des compatriotes volontaires et engagés à devenir des modèles d'entrepreneurs agricoles
- Promouvoir l'agrobusiness et l'agro-industrie
- Promouvoir et développer la production rizicole
 - Maintenir le dialogue permanent avec les partenaires sociaux

MAEAPG

5. Chiffres du secteur

Nombre d'emplois créés (2010-2018)	18 642 dont 15 329 dans l'agro- industrie
Importations alimentaires (en valeur)	450 milliards de FCFA
Part du secteur agricole/ Budget d'investissement	2%
Part du secteur agricole dans le PIB	5%





6. Bilan - Cadre institutionnel, législatif et réglementaire

- Opérationnalisation de l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG)
- Réforme de la Commission Nationale FAO
- > Adoption de la loi sur le phytosanitaire
- > Lancement de la réforme de la formation agricole
- > Elaboration de la nouvelle stratégie café-cacao
- > Création de la plateforme nationale des coopératives
- > Adhésion à l'initiative CARD



7. Bilan - Promotion du secteur agricole

- > Organisation de la première édition des vacances agricoles
- Organisation de la journée des coopératives
- > Lancement de la campagne nationale agricole
- > Organisation de la 5ième édition l'Agri-Forum Africa
- > Organisation de la plateforme des partenaires du PDDAA
- > Organisation de la journée internationale des coopératives
- > Organisation de la journée mondiale de l'alimentation



8. Bilan - Négociation sur la mobilisation de fonds

- Accord de principe de la BDEAC pour le financement de la filière porcine (30 milliards de FCFA)
- Accord pour le financement par la BADEA de la filière riz, soja, maïs et volaille (20 milliards de FCFA)
- Accord pour le financement par la BAD du projet pour le développement des chaînes de valeur agricoles (40 milliards de FCFA)
- Accord du FIDA pour le financement du PDAR 2 (14 milliards de FCFA)
- Accord de l'AFD pour le financement du PRODIAG 2 (20 milliards de FCFA)
 - Lancement prochain du PAPG1 (65 milliards de FCFA)

II. Objectifs

MAEAPG

1. Objectifs généraux

- > Favoriser le développement socio-économique harmonieux des zones cibles
- Réduire de 50% les importations alimentaires
- Accroître à très court terme, la part de l'agriculture dans la richesse nationale
- Garantir une plus grande sécurité alimentaire
- Lutter contre le chômage des jeunes (création de 15 à 20 000 emplois d'ici à 2023)
- Passer d'une agriculture traditionnelle à l'agriculture industrialisée
- Faire émerger et diversifier l'économie gabonaise par le biais d'une agroindustrie moderne

II. Objectifs poursuivis



2. Spéculations en terme de production

PRODUCTION VEGETALE

SPECULATION	SUPERFICIE (Ha)	PRODUCTION (T)	ECHEANCE
RIZ (BADEA)	3 000	20 000	2020-2021
MAÏS, SOJA (BAD, BADEA, L7H)	20000	200 000	2022

PRODUCTION ANIMALE

SPECULATION	PARTENAIRES	PRODUCTION	ECHEANCE
POULET DE CHAIR (en tonne)	L7H Autres acteurs	51 000 dont 36 000 15 000	2022
PORC (en tonne)	BDEAC et Autres	18 000 8 000	2021
BOVIN (par têtes)	SIAT et Autres	40 000 6 000	2021
CAPRIN ET OVIN (par têtes)	L7H et Autres	100 000 7 000	2021



- 1. Réforme de la formation agricole
- 2. Stratégie de communication, sensibilisation, dissémination et renforcement des capacité dans le secteur agricole
- 3. Renforcement du dispositif de sécurité sanitaire des aliments
- 4. Poursuite de la restructuration du Ministère (MAEAPG)
- 5. Refonte du cadre légal et réglementaire
- 6. Mise en place des ZAP/ Agropoles

1. Réforme de la formation



- Ouverture du Lycée agricole de Lébamba (ouverture de trois classes de 2^{nde} dès septembre 2019)
- Réhabilitation de l'ENDR (septembre 2021)
- Insertion des filières agricoles dans les Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP)
- > Insertion des filières agricoles dans les Lycées Techniques
- > Mise en place des « Classes Vertes » dans les écoles et collèges
- Mise en place de six (6) incubateurs agricoles

2. Stratégie de communication, sensibilisation, dissémination et renforcement des capacité dans le secteur agricole

- > Lancement du programme composé des projets:
 - ✓Un Gabonais = Un jardin
 - ✓ Un Gabonais = Un arbre
 - √2^{ième} édition des Vacances agricoles



3. Renforcement du dispositif de sécurité sanitaire des aliments

- > Construction d'un Laboratoire de qualité des aliments
- > Mise en place d'un laboratoire de diagnostic de maladies animales
- Renforcement de la réglementation pour les métiers de l'alimentation

Mise en place des parcs de quarantaine aux frontières (avec l'intervention conjointe de l'AGASA et des services vétérinaires)



4. Poursuite de la restructuration du Ministère

> Optimisation de l'organisation du Ministère

> Redéploiement des effectifs

MAEAPG

5. Refonte du cadre légal et réglementaire

- Adoption de la Loi d'orientation Agricole
 - ✓ Protéger les producteurs locaux
 - Stimuler la production locale
 - Promouvoir la transformation locale des produits
 - Réduire les importations
 - ✓ Renforcer la sécurité sanitaire des aliments
- Adoption des décrets sur les ZAP
- > Adoption des arrêtés relatifs aux activités de l'alimentation
- Adoption des lois sur la profession et les médicaments vétérinaires

MAEAPG

6. Mise en place des ZAP

Comme prévu dans le PSGE et le PRE, la Loi sur les Zones d'investissements Spécialisés (ZIS), dont la promulgation est imminente, permettra la constitution de Zones Agricoles à forte Productivité (les ZAP).

Les ZAP vont jouer le rôle de catalyseur pour le Programme GRAINE

MAEAPG

6. Mise en place des ZAP (suite) - Organisation

	Base Vie							Recherche & Développement	
	Agro- industriel	Agro- industriel	Agro- industriel	Agro- industriel	Agro- industriel	Agro- industriel	Agro- industriel	Formation	
								Logistique	
								Autres services d'appui	
		Coopérative	Coopérative	PME -	PME -			Usines de	
	Coopérative	Coopérative	Coopérative	Agripreneurs	Agripreneurs	Agro- industriel	Agro- industriel	Transformation	
	Coopérative	Coopérative	Coopérative	PME - Agripreneurs	PME - Agripreneurs				
	Coopérative	Coopérative	Coopérative					Commercialisation	

6. Mise en place des ZAP (suite): SITES RETENUS (1ère phase)



Estuaire (Kango-Ntoum)

Spécialisée dans les chaînes de valeur du Poulet, Porc, Mouton et produits vivriers

Haut-Ogooué (Franceville)

Spécialisée dans les chaînes de valeur relatives aux plantes à tubercule, autres cultures vivrières, poulet

ZAP

Woleu-Ntem (Bitam)

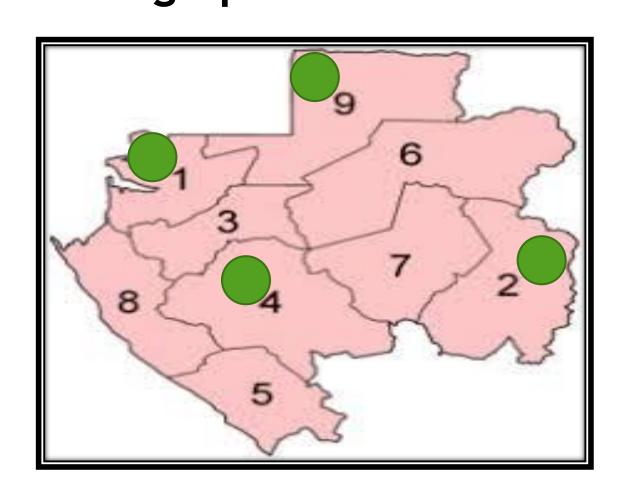
Spécialisée dans les chaînes de valeur du café-cacao, l'hévéa, le palmier à huile

Ngounié (Idemba)

Spécialisée dans les chaînes de valeur relatives au Riz, Maïs, Soja

MAEAPG

6. Mise en place des ZAP (suite): SITES RETENUS (1ère phase) - cartographie



6. Mise en place des ZAP (suite):

Exemple: ZAP Estuaire (Kango-Ntoum)

- Spécialisée dans le développement des chaînes de valeur du Poulet, Porc, Mouton et produits vivriers
- Construction d'un abattoir moderne (poulet, mouton, porc)
- Construction à NKOK d'une zone de transformation des produits agricoles sur une superficie de 100Ha



6. Mise en place des ZAP (suite): PARTIES PRENANTES

Secteur Privé (investisseurs, agriculteurs)

Administrations et collectivités locales

Organisations de la Société Civile (ONGs, Associations Religieuses, etc.)

Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

IV. Conclusion Opportunité de création d'emplois et d'amélioration des revenus



Exemples de comptes d'exploitation par spéculation

	INVESTISSEMENT (FCFA)	FONCTIONNEMENT (FCFA)	RESULTATS DE L'EXPLOITATION (FCFA)			
SPECULATIONS			Produit Annuel/Cycle	Charges Annuelles/Cycle	Marge Nette Annuelle/Cycle	Marge Nette Mensuelle
Maraîchage (0,5 ha)	6.324.300	7.741.100	59.080.000	14.036.536	45.016.464	3.751.372
Bananeraie (1 ha)	853.700	4.309.500	7.275.000	4.370.733	2.904.267	242.022
Manioc sur (1 ha)	783.700	3.120.000	5.175.000	1.981.233	1.393.767	116.147
Poules pondeuses (1500 u						
cycle de 18 mois)	15.766.350	26.064.175	40.468.734	26.064.175	8.934.995	496.389
Poulets de chair de (1000 u						
cycle de 45 jours)	13.540.000	2.127.000	2.865.000	2.127.000	881.000	440.500
Porcs (5 reproducteurs)	21.825.570	9.150.219	16.000.000	13.880.447	2.119.553	176.629

Source: IGAD

IV. Conclusion: (suite)

- Impact de la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'agriculture:
 - ▶ RELEVER LA NOTE DU GABON lors de la revue biennale du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)











Merci de votre aimable attention